

Nous connaissons déjà Louis Hébert, apothicaire de Paris, pour avoir vu à Port Royal en 1607 et en 1613.—Louis Hébert a rendu d'immenses services au Canada, en y apportant le goût du travail et d'une culture intelligente. Il paraît avoir eu deux ou trois filles et deux fils ; les registres de Québec nous font connaître deux de ses filles et un de ses fils.

On avait couru de grands dangers dans la traversée, et un bane de glace avait mis le navire dans un péril si grand que le Père Le Caton eut un moment le temps d'arriver de donner l'absolution générale à tous ceux qui portaient le navire. Arrivés à Tadoussac le Père Huet dit une messe d'actions de grâces, pendant laquelle, remarqua le P. Leclercq, les nouveaux venus furent tout étonnés de voir deux matelots, un du chaque côté de l'autel, armés de branches, chasser les maringouins auxquels l'officiant n'était point encore accoutumé.

Champlain trouva la colonie en bon état. Il paraît que pendant longtemps on ne laissa que 50 à 60 hommes dans l'habitation de Québec, au départ des navires de la société, et c'était là la population de la colonie.

Louis Hébert se mit de suite à cultiver le terrain qu'il avait connaît et qui semble avoir eu environ 12 arpents en superficie : ce terrain forme aujourd'hui le quartier du séminaire et une partie du quartier du Palais, s'étendant de la porte actuelle de la Basse-Ville à l'encornerure des rues Saint Jean et du Palais, étant circonscrit à l'Ouest par une ligne allant à la Rivière Saint Charles et à l'Est par une autre ligne allant au fleuve, vers l'endroit appelé Sault au Matelot, d'après ce que l'on voit dans un contrat de la famille Couillard.

Le premier mariage qui eut lieu entre européens en Canada fut celui d'Etienne Jonquest de Normandie avec la fille ainée de Louis Hébert. Cette jeune femme mourut dans l'année sans enfant ; mais nous allons voir que l'autre fille de Louis Hébert eut une famille et une descendance nombreuses.

La famille Hébert s'est propagée par les femmes, et ses membres n'abandonneront jamais le Canada, pas même à l'époque de l'émigration de 1629. La fille de Louis Hébert, Guillemette, se maria à Guillaume Couillard et ce fut le second mariage canadien-français contracté entre européens sur les bords du Saint Laurent : soixante ans plus tard, Hébert, qui n'était plus, comptait 250 descendants directs en Canada, et pas moins de 900 personnes alliées à sa famille.

Champlain ne passa que peu de temps à Québec et retourna dans l'Antonie de 1617 en France avec le Père Dolbeau.

Dans l'hiver de 1717 la colonie courut un danger sérieux. Les Sauvages conjecturèrent des inquiétudes et du mécontentement contre les européens qui, en général, pourtant, avaient beaucoup d'égards pour eux : ils firent des menaces et deux Français furent assassinés à la Canadienne : l'examen des cadavres fournit les preuves du crime, et les Français demandèrent qu'on leur livrât les meurtriers.

Les Sauvages se réunirent aux Trois-Rivières, lieu de Conseil pour eux, au nombre d'environ 800 guerriers et il fut résolu d'exterminer les Français et de raser le fort de Québec. Il y avait à Trois-Rivières un petit poste français et par bonheur le Frère Duplessis Recollet, qui était très aimé des sauvages, s'y trouvait. Le Frère Duplessis fut averti par un chef du nom de Lafrière, son grand ami, et le Frère engagea ce chef à réunir de nouveau le Conseil et à faire changer la détermination sanguinaire.

On se décida alors à envoyer Lafrière en embuscade à Québec, et bientôt on vit arriver à Québec une flottille de 40 canots ne contenant que des femmes qui accompagnaient seules l'ambassadeur Lafrière. Les Français insistèrent sur ce qu'on leur livrât au moins un des assassins. Les Sauvages consentirent ; mais dans l'espérance que ce criminel serait traité d'après les lois coutumières des tribus indigènes.

D'après ces lois, le coupable n'était point mis à mort ; mais le crime était expié par la tribu qui courrait le mort de présents, afin d'apaiser les parents et les alliés de la victime. Les écrivains du temps remarquent qu'en rendant ainsi solidaires du prix du sang tout la tribu du coupable, c'était le meilleur moyen d'arrêter les terribles vengeances chez ces peuples farouches, et partant le meilleur moyen, dans un pareil état de société, de diminuer les meurtres qui, s'ils eussent été multipliés, auraient fini par dévo nir un impôt fatigant pour la tribu des coupables.

Les Algonquins livrèrent donc un des meurtriers ; mais en même temps la foule de leurs guerriers vint camper dans le voisinage du fort de Québec, pour attendre les événements et agir contre les Français si ceux-ci avaient voulu traiter le coupable d'une autre manière que celle prescrite par le code Sauvage.

Des ambassadeurs vinrent donc livrer le meurtrier et, on même temps, offrirent les présents ordinaires et avec le cérémonial rigoureusement prescrit par les us et coutumes du pays. Ces présents

consistaient en paquets de précieuses fourrures ; il y avait sept sortes de présents.

Le premier présent était pour adoucir le caractère et mettre en bonheur :—Le second était destiné à nettoyer le sang répandu : Le troisième présent était pour fortifier les bras de ceux qui avaient enseveli la victime, leur proche, et contenait deux peaux d'ours pour leur servir de couches de repos :—Le quatrième présent était pour remettre l'esprit au meurtrier et laver ses mains du sang :—Le cinquième pour enlever le ressentiment des parents et amis :—Le sixième pour établir la paix :—Le septième avait pour but de percer les oreilles afin de faire mieux comprendre les propositions. On offrait de plus deux colliers ou ceintures ornés de porcelaines sauvages, pour demander l'établissement de deux feux de conseil pour régler les affaires à l'avenir, un à Québec l'autre à Trois-Rivières, afin d'y fumer le calumet de paix et des traités.

Les Français eurent le bon esprit de renvoyer le meurtrier selon la coutume des Sauvages et ainsi passa cette crise qui eut pu détruire de fond en comble l'établissement, fruit de tant de peines et de soins.

J. ROUTHIER,
Etudiant en Droit.

(A continuer.)

HISTOIRE NATURELLE.

ORNITHOLOGIE CANADIENNE.

LES HIBOUX DU CANADA.

(Première Partie)

Le hibou a de tout temps, par ses mœurs étranges, ses habitudes solitaires, ses lugubres accents nocturnes, inspiré aux peuples une terreur vague mêlée de mystère. Les Grecs l'appellent Athéné (1) (Minerve) parcequ'ils lui attribuent la connaissance de l'avenir et *Surnion* (1) oiseau de mauvais augure, étant, disent-ils, un prophète de malheur aux individus et aux nations. Il joue son rôle oblige dans les peintures des poètes qui le font intervenir à point nommé, *au fort de la tempête*, *dans la solitude de la forêt*, *pendant les ténèbres de la nuit*, *dans la tour vermoulinée d'un château gothique*.—Shakespeare fait dire à Cæsa, un des conspirateurs, que, parmi les phénomènes effroyables dont Rome vient d'être le théâtre et qui présagent la mort de Cæsar, on a remarqué, en plein midi, sur le forum, l'apparition de "l'oiseau de la nuit." (2) Sous le consulat de L. Cassius et de C. Marius, un grand hibou, planant au-dessus du capitol, vint ajouter à l'épouvante générale. On a même prétendu que l'*Incendiaria Avis* de Pline (3) n'était autre que le hibou. Aldrovande, qui s'est donné la peine de recueillir les opinions sur cette matière, est pourtant d'un avis contraire. Parmi les Aborigènes de l'Amérique, le grand hibou est l'objet d'un culte spécial ; leurs prêtres l'ont adopté comme le symbole de leur puissance et de leur dignité. "Les Creeks, dit Bartram, se distinguent par le respect dont ils entourent cet oiseau—le plus jeune des prêtres ou devins revêt une tunique blanche et fait porter devant lui un énorme hibou, empallé avec beaucoup d'art : il imite par son maintien la gravité et la taciturnité du hibou, et traverse le village en chantant à demi-voix une douce psalmodie."

Ces oiseaux se divisent en deux classes fort distinctes, (lesquelles comprennent elles-mêmes plusieurs subdivisions) savoir : les Diurnes et les Nocturnes. Nous donnerons le pas à ces derniers, sans nous astreindre à aucun ordre.

Les rapaces nocturnes ne voient bien que pendant le crépuscule et au clair de la lune ; leurs yeux sont gros, leur tête fort grosse. Chez eux, le sens de l'ouïe est d'une finesse extrême. Leur nourriture consiste en rats, souris, oiseaux et insectes que le rapace nocturne saisit à l'improviste, favorisé par les ténèbres et par son vol merveilleusement silencieux. Il avale sa proie sans la plomber ou l'écorcher ; plus tard la peau ou les os sont revomis en bou-

(1) Texte Grec.

(2) And yesterday, the bird of night did sit,
Even at noon day, upon the market place
Hooting and shrieking.....

(Mort de Jules César,—Act. I. Scène III.)

Virgile fait également prédire la mort de Didon par un hibou.

(3) Pline, livre X. c. 13.